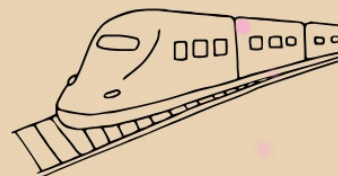




NOUVEL ENVOL

SEJOURS ADULTES

ETE 2026



MER - CAMPAGNE
MONTAGNE - ETRANGER
VILLE

L'équipe de Nouvel Envol vous souhaite une belle année 2026.

Au programme cette année : des sensations fortes, des baignades ici ou ailleurs, des découvertes culinaires et culturelles et plein d'autres chose à découvrir dans cette brochure !

Nous espérons vous proposer des séjours toujours plus en accord avec vos attentes ! Prenez le temps à la lecture et faites un choix qui vous correspond !

Quelques changements dans l'équipe, puisque Enola prend la responsabilité du pôle séjours, et que nous accueillons Séverine, nouvelle assistante administrative. Elle prendra vos inscriptions cette année, et vous répondra au téléphone !

Nous remercions Ambre et Amélie pour ces jolies années estivales et hivernales passées à l'association.

**Au plaisir de vous revoir très bientôt !
Ambre et toute l'équipe de Nouvel Envol.**

L'association Nouvel Envol recrute des **animateurs/accompagnateurs** et des **responsables** de séjours, en Alsace et aux alentours.

Vous avez plus de 18 ans ? Énergique et motivé, avec l'envie de vous investir dans l'accompagnement d'adultes en situation de handicap ? Que vous soyez débutant ou expérimenté dans l'animation ou le secteur médico-social,

Envoyez nous CV et lettre de motivation par mail !

sejours@nouvelenvol.fr



Sommaire



Pages 3-4. Qui sommes-nous ?

Page 5. Nous rejoindre

Page 6. Aides financières

Page 7. Pour s'inscrire

Page 8. Contactez-nous

Pages 9-10. Le saviez-vous ?

Page 11. Plus d'infos

Page 12. Votre engagement / Et après le séjour ?

Page 13. Orientation des séjours : Je choisis l'autonomie qui me correspond

Page 14. Je choisis la dynamique qui me correspond

Page 15. Je choisis la destination qui me correspond

Page 16. Carte

Pages 17-18. Récap'

Pages 19-20. Les séjours à la carte

Pages 21 à 66. Nos séjours (plus en détails page suivante)

Pages 67 à 70. Conditions générales de réservation et de vente

Page 71. Garantie annulation optionnelle

Page 72. Mes notes



Plus en détails

A LA CAMPAGNE

- Pages 21-22. St Estèphe - NOUVEAU
Pages 23-24. Briaucourt - NOUVEAU
Pages 25-26. Passavant en Argonne
Pages 27-28. Rosheim
Pages 29-30. Douzy
Pages 31-32. Grancey le Château Neuville - NOUVEAU
Pages 33-34. Larians et Munans - NOUVEAU
Pages 35-36. Le Barboux - L'incontournable

A LA MONTAGNE

- Pages 37-38. Bonnétage
Pages 39-40. Marquixanes
Pages 41-42. Villeperdrix - NOUVEAU

A LA MER

- Pages 43-44. Peyrolles en Provence - NOUVEAU
Pages 45-46. Grand'Landes - NOUVEAU
Pages 47-48. Pontorson - NOUVEAU
Pages 49-50. Pézenas - NOUVEAU
Pages 51-52. St Mitre les Remparts - NOUVEAU
Pages 53-54. Soulac sur Mer - NOUVEAU
Pages 55-56. Fréjus - NOUVEAU

A L'ETRANGER

- Pages 57-58. Rheinhausen (Allemagne) - NOUVEAU
Pages 59-60. Bad Wildbad (Allemagne) - NOUVEAU
Pages 61-62. Albano Laziale (Italie) - NOUVEAU

EN VILLE

- Pages 63-64. Estissac - NOUVEAU
Pages 65-66. Varangéville - NOUVEAU

Qui sommes-nous ?

L'association Nouvel Envol a pour objet de promouvoir et de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap les activités physiques et sportives, les loisirs, la culture et les vacances.

3 pôles d'activités :

- Activités Physiques Adaptées.



- Intervention dans des établissements spécialisés.

- Championnats adaptés.

SPORT

- Soirées à thème, conviviales ou culturelles...



- Sorties durant les weeks-ends.

LOISIRS

- Séjours de vacances pour des personnes en situation de handicap.



- Séjours spécifiques à la demande.

VACANCES

L'équipe Nouvel Envol

L'association Nouvel Envol est portée par un conseil d'administration composé de professionnels du secteur médico-social (chefs d'établissements, éducateurs, etc.), du tourisme, de parents et de personnes fortes d'un engagement associatif de long cours, et par une équipe de 10 salariés formés aux spécificités de l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

Vous aurez l'occasion à travers cette brochure de découvrir l'offre de séjours et de comprendre notre fonctionnement.



Fiona BERNHARDT
Directrice



Enola COURTOIS
Responsable séjours



Romain WEISLINGER
Chargé de missions
séjours
Educateur sportif



Séverine WOLFF
Assistante
administrative



Antoine PARDONNET
Responsable loisirs
Educateur sportif



Mathilde GIREAUD
Responsable sport
Educatrice sportive



Solène FARADON
Educatrice sportive



Axel WALDNER
Educateur sportif



Bientôt à Nouvel Envol
Coordinateur du projet
AVP-AFTC



Elodie EBERHARDT
Chargée de missions
projet AVP-AFTC

Nous rejoindre

Si vous avez envie de vous investir dans le milieu associatif et de rejoindre notre équipe, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

EN POSTULANT POUR UN JOB TEMPORAIRE.

Travail saisonnier (petites et grandes vacances), CDD d'animation, accompagnement en centre de loisirs, job étudiant... Nous recherchons souvent de nouvelles personnes pour compléter notre équipe et répondre aux nombreuses demandes d'activités temporaires.

Toutes nos offres d'emploi se trouvent sur notre site : www.nouvelenvol.fr/recrutement



EN DEVENANT BENEVOLE.

Etre bénévole à Nouvel Envol, c'est donner un peu de son temps pour accompagner des adultes en situation de handicap dans leurs temps de loisirs. Les bénévoles sont toujours accompagnés d'un salarié de l'association. Sur une soirée, une journée, un week-end complet ; de temps en temps ou régulièrement... On vous attend !

Plus d'infos sur www.nouvelenvol.fr/prestations/sorties/benevoles

EN REJOIGNANT NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA).

Faire partie du CA, c'est donner quelques heures par mois pour participer à la vie de l'association, apporter des idées nouvelles pour son développement. Quelque soit votre profil, une mission vous attend !

Si vous êtes intéressé, contactez-nous pour plus de renseignements.



Aides Financières

Vous souhaitez partir en séjour sans trop réfléchir aux finances ?
Il existe plusieurs organismes qui vous accompagnent dans ces démarches !

1

L'**Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)** dispose de différentes aides qui facilitent le départ en vacances. Ces aides sont versées sous forme de chèques vacances. Vous pouvez également bénéficier de chèques vacances par votre employeur (comité d'entreprise, mutuelle de la fonction publique, comité d'oeuvre sociale...)

Il existe également l'Aide aux Projets de Vacances (APV), cette aide peut être délivrée une fois par an maximum et se fait en lien avec les structures de terrain.

Toutes les informations complémentaires sur ce sujet sont disponibles sur le site www.ancv.com

2

La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** peut vous aider à financer le surcoût lié au handicap. Pour ce faire, il faut leur fournir un devis indiquant le surcoût du séjour lié au handicap. Ce devis vous est délivré sur demande.

3

Il existe bien d'autres organismes qui peuvent vous accompagner et vous soutenir financièrement dans ce projet...

- Votre **mutuelle** dispose souvent de fonds sociaux, n'hésitez pas à les contacter.

Mais encore...

- La Caisse d'Allocation Familiales (CAF)
- Les services sociaux de votre commune
 - Comités d'entreprise
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Et bien d'autres encore....

Parfois certains organismes peuvent prendre du temps à traiter votre dossier, si vous souhaitez faire une demande prenez-vous y en avance !

Pour s'inscrire

Pour effectuer une inscription, merci de respecter les **étapes suivantes** :



CONTACTER L'ASSOCIATION

Par téléphone ou par mail afin de vous assurer des disponibilités. Ce contact permettra d'établir ensemble le profil du vacancier et de s'assurer de la cohérence du séjour choisi en terme d'autonomie, de rythme, de projet... Une fois ces éléments vérifiés, vous pourrez poser une **pré-inscription**.

-> Toute pré-inscription n'est valable qu'après confirmation de notre part.



INSCRIPTION

Vous recevrez de notre part un devis et un contrat nominatif, à nous retourner **sous 15 jours après réception**, accompagnés des arrhes. Ces derniers comprennent :

- Un acompte de 25% du prix du séjour ;
- Pour les non-membres 2025/2026 : la cotisation annuelle à l'association (20€) ;
- Le montant de l'assurance annulation optionnelle si vous souhaitez y souscrire (5% du prix du séjour).

L'association Nouvel Envol se réserve le droit de céder la place si les documents ne sont pas réceptionnés dans le délai imparti.



VALIDATION FINALE

- Une version définitive du contrat, signée par Nouvel Envol, vous sera renvoyée accompagnée d'une facture et du **dossier de renseignements à compléter**.
- Renvoyez-nous ce dossier accompagné des documents annexes et du solde du séjour **au plus tard 1 mois avant le départ du séjour**.
- Les horaires, contact du responsable, trousseau des affaires à prévoir et guide du départ vous seront transmis **environ 1 mois** avant le début du séjour.

Contactez-nous

Vos interlocuteurs privilégiés :

Enola COURTOIS, Romain WEISLINGER et Séverine WOLFF



09.83.72.57.99

06.71.15.10.45



sejours@nouvelenvol.fr



Association Nouvel Envol
7B Place des Tanneurs
67380 LINGOLSHEIM

www.nouvelenvol.fr



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



nouvel envol



nouvel.envol



Association Nouvel Envol

Le saviez-vous ?

NOS PRIX COMPRENNENT :

- Le transport,
- L'accompagnement sur place, dans les temps d'activités et de vie quotidienne,
- Les repas,
- L'hébergement,
- L'ensemble des activités proposées en séjour.



ILS NE COMPRENNENT PAS :

- Les achats personnels des vacanciers (souvenirs, souhaits particuliers, etc.),
 - Les éventuels frais médicaux, qui seront refacturés,
 - Les achats liés au manque d'affaires nécessaires au bon déroulement du séjour, qui seront refacturés.
- L'argent que les vacanciers auront en leur possession est donc réservé exclusivement à leurs achats personnels.

CHOIX DU SÉJOUR :

Chaque séjour est orienté selon un niveau d'autonomie des vacanciers et un rythme. Des informations sur la thématique et l'ambiance du séjour sont également indiquées. Il est important que chacun en tienne compte ; un séjour réussi dépend majoritairement de son adéquation avec les **possibilités, besoins et envies** des vacanciers.



L'association Nouvel Envol se dégage de toute responsabilité dans la mauvaise orientation d'un vacancier en cas d'informations non transmises ou erronées. Vous connaissez les vacanciers, nous connaissons les séjours : **n'hésitez pas à nous contacter pour échanger autour des projets de chacun !**

ACTIVITES PROPOSÉES :

Le planning d'activités est fait en fonction des souhaits des vacanciers, de leurs capacités et des conditions météorologiques. Les activités indiquées dans cette brochure seront **proposées en fonction des envies** de chacun, certaines ne seront peut être pas réalisées, et d'autres activités pourront être programmées.





COUPLES :

Les personnes s'inscrivant en couple, sur les séjours où cela est possible, pourront bénéficier d'une chambre commune et d'un lit commun (lit double ou lits jumeaux). Cela doit **impérativement être signalé au moment de l'inscription** et noté dans les dossiers de renseignements, sans quoi nous ne pouvons garantir la disponibilité d'une chambre double.



TRANSPORT :

Les départs et retours de séjours ont lieu à **Lingolsheim** pour les trajets en minibus, et en **gare de Strasbourg** pour les trajets en train. En minibus, des arrêts sont possibles sur le trajet du séjour pour récupérer des vacanciers (**nous contacter**).

Tous nos trajets sont directs (pas de point de convoyage).



SEJOURS A L'ETRANGER :

Pour les séjours à l'étranger ou amenés à s'y rendre, le vacancier devra obligatoirement être en possession d'une **carte d'identité valide**, ainsi que d'une **carte européenne d'assurance maladie** (à demander à la CPAM). Les documents originaux devront être confiés aux accompagnateurs au moment du départ (car indispensables en cas de contrôle aux frontières). Merci d'en prendre compte lors de l'inscription. Ces informations sont précisées sur les pages des séjours concernés.



Le saviez-vous ?

En additionnant sa hauteur sous l'eau et au-dessus de l'eau, la montagne Mauna Kea est plus haute que l'Everest !

Plus d'infos



ENCADREMENT QUALIFIÉ

- Même équipe d'encadrement du départ au retour de séjour.
- Préparation du séjour en amont.
- Formation de 2 jours.
- Présence 24H/24 pendant le séjour (nb. : Nos équipes sont sur place en cas de besoin mais **n'assurent pas de veille de nuit** ; il vous appartient d'apprécier la capacité du vacancier à gérer cette situation).



TRANSPORT OPTIMISÉ

- Véhicule de location. Attention : sauf indication contraire dans la brochure, les véhicules utilisés ne sont pas adaptés TPMR.
- Trajet direct.
- Trajet en journée avec des pauses.



HÉBERGEMENTS ADAPTÉS

- Hébergement respectant les normes de sécurité en vigueur.
- Hébergements de location agréables et conviviaux.
- Hébergements respectant l'intimité de tous.
- Nombre de personne par chambre limité à 4 maximum.
- Pas de mixité dans les chambres (sauf pour les inscriptions en couple).



SÉCURITÉ SANITAIRE SURVEILLÉE

- Vigilance particulière dans la gestion des médicaments, ordonnance obligatoire.
- Repas élaborés par le groupe ou un traiteur selon les particularités de chacun.
- Accompagnement à l'hygiène et à la gestion du linge.
- Partenariat avec des infirmières libérales si besoin.



SUIVI EN SÉJOUR ASSURÉ

- Proposition d'activités en adéquation avec le projet de séjour et adaptées à chacun.
- Suivi de l'argent de poche.
- Contact téléphonique : numéro du responsable de séjour et de l'**astreinte de Nouvel Envol joignable 24H/24** transmis en amont.

Votre engagement

- Importance de bien remplir les dossiers de renseignements et de transmettre l'ensemble des documents requis.
- Respect des horaires et lieux de départ et retour transmis en amont du séjour.
- Respect des instructions fournies dans le guide du départ.
- Communication d'informations complètes lors de la préinscription pour une meilleure orientation et un meilleur accompagnement (particularités physiques, comportement, besoins spécifiques...).
- Préparation des médicaments dans un semainier clairement identifié. Transmission des ordonnances lisibles et à jour. Précisions quant aux besoins médicaux spécifiques.
- Identification des envies et centres d'intérêts des vacanciers afin de garantir un séjour réussi à chacun. Communication avec l'association autour des projets de séjour.
- Retour des questionnaires de satisfaction et de vos éventuelles demandes pour de futurs séjours.

Et après le séjour ? _____

- Transmission des photos après le séjour via un lien web ou le site internet.
- Transmission des informations importantes concernant le séjour (bilan individuel, planning des repas, activités, etc.).
- Amélioration des prestations en fonction de vos retours.
- Accompagnement possible des vacanciers dans nos activités annuelles (activités sportives, sorties loisir...).

Orientation des séjours

Je choisis l'autonomie qui me correspond

Très bonne autonomie :

Personnes gérant de manière autonome la vie quotidienne, l'argent et les temps de loisirs. Personnes capables de faire des choix, pouvant rester seules ou sortir seules. Vacanciers ayant la possibilité de se déplacer, se repérer et gérer un temps libre dans un lieu préalablement présenté. Ils sont en mesure de respecter un horaire et des consignes de sécurité sous surveillance légère.

TB

B

Bonne autonomie :

Personnes gérant seules la vie quotidienne, avec une surveillance discrète. Personnes ayant besoin d'une présence pour les activités et un accompagnement léger ou d'une supervision dans la gestion de l'argent et des médicaments. Personnes sachant communiquer de manière pertinente.

Moyenne autonomie :

Personnes ayant besoin d'aide organisationnelle, de stimulation, voire d'aide ponctuelle dans la vie quotidienne. Personnes ayant une bonne compréhension générale mais ayant besoin d'accompagnement effectif dans les choix, la gestion de l'argent et des affaires, des temps libres et de loisirs.

M

Petite autonomie :

Personnes ayant besoin d'une aide effective dans les actes de la vie quotidienne et d'une présence importante. Personnes ayant des capacités relationnelles limitées et/ou une communication restreinte.

Je choisis la dynamique qui me correspond

Rythme dynamique

Personnes participatives et aimant bouger, souhaitant faire des sorties chaque jour et des activités dynamiques (marche, sorties à la journée, en soirée, activités physiques,...).



Rythme moyennement dynamique

Personnes aimant les sorties, ayant envie de bouger et de faire des visites, mais appréciant également les temps plus calmes ou de repos. Sorties à la journées ponctuelles, journées de détente au gîte.



Rythme tranquille

Personnes souhaitant davantage de temps de repos et des activités peu sollicitantes (petites marches, sorties 1 jour sur 2 ou à la demie-journée,...). Rythme pouvant correspondre aux personnes fatigables et/ou vieillissantes.



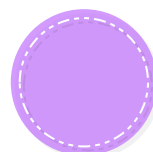
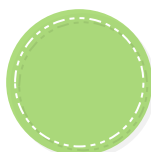
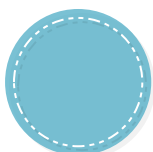
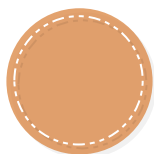
Je choisis la destination qui me correspond

A LA CAMPAGNE

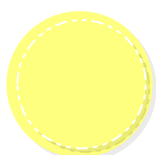
A LA MER

A LA MONTAGNE

A L'ETRANGER



EN VILLE



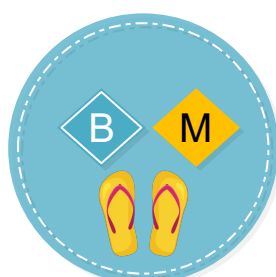
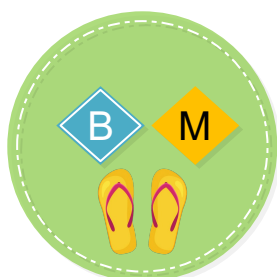
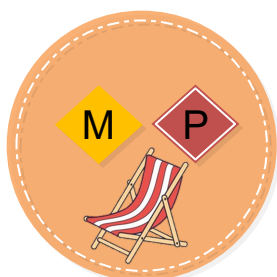
EXEMPLE

Tu sais désormais quelle autonomie et rythme te correspond ?
Tu peux alors choisir ton séjour !

Le catalogue est classé par choix de destination : Campagne/Mer/Montagne/Etranger/Ville.

Chaque destination est classée par autonomie : P/M/B/TB

Sur chaque page une bulle est représentée comme ci-dessous avec l'autonomie et la dynamique !



Code couleur tarifs

Voici le code couleur que vous retrouverez sur chaque page séjour :

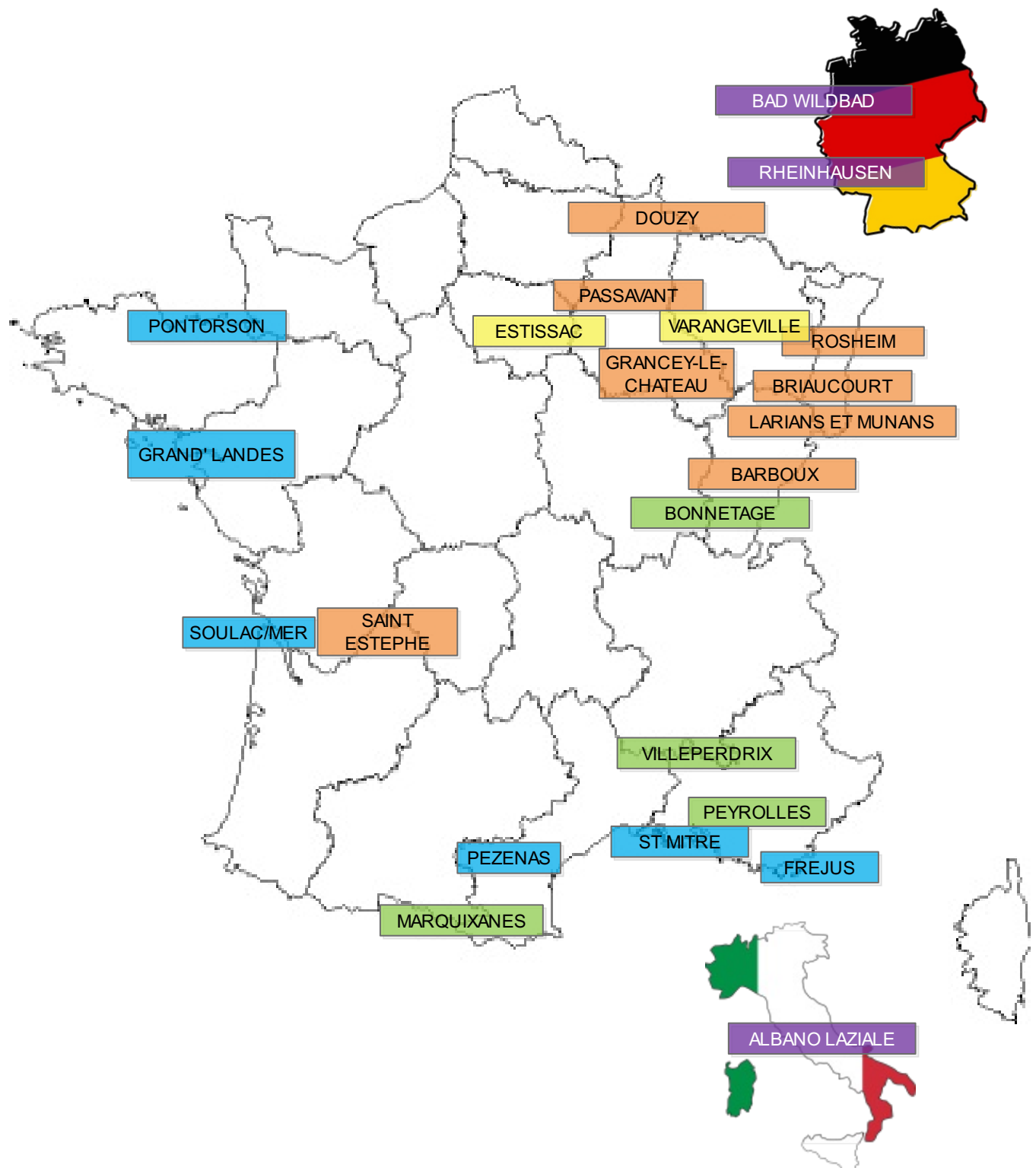
TARIF 1 SEMAINE

TARIF 1 SEMAINE

TARIF 2 SEMAINES

TARIF 3 SEMAINES

Carte



Vous pouvez vous référer à cette carte et
à la page suivante pour faire plus
facilement votre choix !

Bonne découverte !

A LA CAMPAGNE

P	Lieux	Dates	Autonomies	Dynamiques	Tarifs
1	Saint-Estèphe	04/07 au 11/07 (8j) 11/07 au 18/07 (8j)	 		1690€ 1690€
2	Briaucourt	04/07 au 11/07 (8j) 11/07 au 18/07 (8j) 04/07 au 18/07 (15j)	 		1380€ 1380€ 2430€
3	Passavant en Argonne	11/07 au 18/07 (8j) 18/07 au 25/07 (8j)	 		1510€ 1510€
4	Rosheim	01/08 au 08/08 (8j) 08/08 au 15/08 (8j)	 		1495€ 1495€
5	Douzy	08/08 au 15/08 (8j) 15/08 au 22/08 (8j)	 		1550€ 1550€
6	Grancey le Château	08/08 au 22/08 (15j)	 		2400€
7	Larians et Munans	25/07 au 08/08 (15j)	 		2090€
8	Barboux	25/07 au 01/08 (8j) 01/08 au 15/08 (15j) 25/07 au 15/08 (22j)	 		930€ 1780€ 2610€

A LA MONTAGNE

N°	Lieux	Dates	Autonomies	Dynamiques	Tarifs
9	Bonnétage	10/07 au 24/07 (15j)	 		1830€
10	Marquixanes	25/07 au 01/08 (8j)	 		2150€
11	Villeperdrix	15/08 au 22/08 (8j) 01/08 au 15/08 (15j) 01/08 au 22/08 (22j)	 		1250€ 2200€ 2920€
12	Peyrolles en provence	01/08 au 08/08 (8j) 08/08 au 15/08 (8j) 01/08 au 15/08 (15j)	 		1510€ 1510€ 2670€

Le Récap'

A LA MER

N°	Lieux	Dates	Autonomies	Dynamiques	Tarifs
13	Grand'Landes	18/07 au 01/08 (15j)	 		2250€
14	Pontorson	25/07 au 01/08 (8j) 01/08 au 15/08 (15j) 25/07 au 15/08 (22j)	 		1210€ 2130€ 2820€
15	Pézenas	25/07 au 01/08 (8j) 01/08 au 08/08 (8j) 25/07 au 08/08 (15j)	 		1340€ 1340€ 2380€
16	Saint-Mitre-les-Remparts	25/07 au 08/08 (15j)	 		2350€
17	Soulac-sur-Mer	25/07 au 08/08 (15j)			2440€
18	Fréjus	01/08 au 15/08 (15j)			2450€

A L'ETRANGER

N°	Lieux	Dates	Autonomies	Dynamiques	Tarifs
19	Rheinhausen (Allemagne)	01/05 au 03/05 (3j)	  		830€
20	Bad Wildbad (Allemagne)	18/07 au 25/07 (8j) 25/07 au 01/08 (8j) 18/07 au 01/08 (15j)	 		850€ 850€ 1480€
21	Albano Laziale (Italie)	01/08 au 15/08 (15j)	 		2850€

EN VILLE

4	Lieux	Dates	Autonomies	Dynamiques	Tarifs
22	Estissac	24/07 au 07/08 (15j)	 		2050€
23	Varangéville	23/10 au 25/10 (3j)	  		750€

Les séjours A LA CARTE



Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes ayant des besoins spécifiques,
- ♦ Les personnes ayant une envie spécifique pour les vacances,
- ♦ Les groupes souhaitant partir ensemble.

Rythme à définir en fonction du groupe

HÉBERGEMENT :

Les séjours "à la carte" sont des séjours créés sur mesure à la demande d'établissements médico-sociaux, ou de groupes de personnes souhaitant partir ensemble en séjour.

En fonction du profil des vacanciers, de leurs particularités et surtout de leurs souhaits, nous adaptons nos séjours : lieu, projet, durée, hébergement, etc...

Des réunions et des rencontres avec les vacanciers sont possibles en amont du séjour.

Le but de ces projets est de répondre à une demande des vacanciers, de leur proposer des séjours au plus proche de leurs souhaits.

Le séjour en images :

Tout est possible



Nous trouvons des hébergements adaptés à vos besoins. Gîtes adaptés, en pension complète ou gestion libre, hôtels, campings...





ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

Les activités proposées seront **choisies** selon la situation de l'hébergement, les **capacités** des vacanciers, leurs intérêts et leurs **envies**. Elles seront modulables durant le séjour. Des **séjours à thème** sont également possibles.



INFORMATIONS PRATIQUES :



Projet possible pour des groupes de 2 à 14 personnes.

Le nombre d'accompagnateurs sera défini en fonction du groupe concerné. Les accompagnateurs de Nouvel Envol seront formés préalablement aux séjours. Une rencontre avec eux est possible en amont du séjour (selon situation géographique). Un encadrement conjoint avec des éducateurs des structures est possible.



Dates possibles : toute l'année. Tarifs sur devis.

Attention : un projet de vacances se pense au minimum 6 à 8 mois à l'avance !

Comment faire ? Contactez Enola COURTOIS au 09 83 72 57 99 ou 06 71 15 10 45
Nous échangerons autour de votre projet et des différentes possibilités.

**PENSION
COMPLÈTE**

Evasion en Dordogne

Saint Estèphe (24)

**100%
ADAPTÉ PMR**

NOUVEAU

1

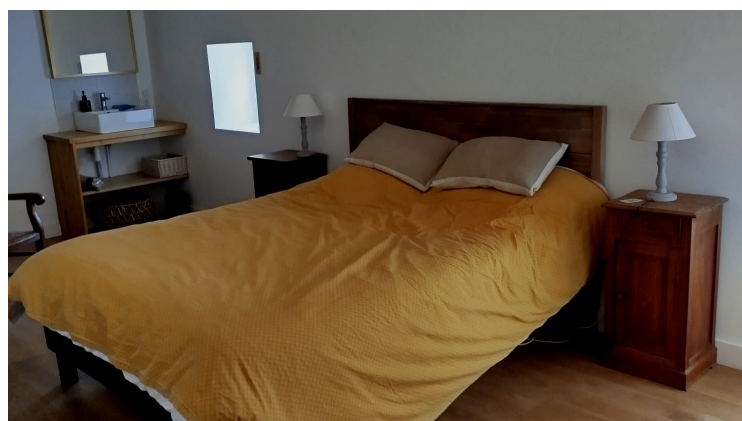
Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui ont envie de vacances en petit groupe,
- ♦ Les personnes qui apprécient la campagne du sud Ouest,
- ♦ Les personnes qui aiment les visites culturelles.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au gîte de **Charme**.

Les plus du gîte :

- ♦ A proximité de l'étang du village,
- ♦ Entouré de collines et de verdure,
- ♦ Un espace extérieur aménagé avec un barbecue.



**Escalier
avec rampe**



**1 Chambre
accessible**



**Chambres
pour couples**



**1 à 2 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par un cuisinier**



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ **Baignade** et promenade au Grand étang,
- ♦ Visite du **château de Hautefort** avec soirée théâtrale ou atelier cuisine,
- ♦ Découverte d'**Angoulême** et son **musée de la BD**,
- ♦ **Boutiques souvenirs** et verre en terrasse à Limoges,
- ♦ Dégustation de **foie gras** typique du Périgord,

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



7 vacanciers



3 accompagnateurs



Minibus adapté
sur place



Temps de
trajet

6H

Départ possible :
- Gare de
Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1690€ (assu. 84.5€) - 8J

1690€ (assu. 84.5€) - 8J

**PENSION
COMPLÈTE**

NOUVEAU

J'accours... à

Briaucourt (70)

2

Ce séjour pour :

- ♦ *Les personnes qui apprécient les chevaux,*
- ♦ *Les personnes qui souhaitent découvrir la Bourgogne et ses traditions,*
- ♦ *Les personnes ayant envie de vacances en nature.*

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez dans le Ranch de la Vaivre.

Les plus du gîte :

- ♦ Une piscine extérieure,
- ♦ Au sein d'une ferme: vaches, chevaux,
- ♦ Une terrasse et un barbecue.



**Escalier
avec rampe**



**2 Chambres
accessibles**



**Chambres
pour couples**



**2 à 4 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par un cuisinier**



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE:

- ♦ Balade en calèche

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Parc animalier, **glaces** et Casino de Plombières les Bains,
- ♦ Baignade et amusement au **Ludolac** du Lac de la Vaivre?
- ♦ Dégustations de **spécialités locales** : biscuits, gauffres...
- ♦ Ecomusée du Pays de la **cerise**?
- ♦ L'**Ecclesia** et ses vestiges: 2000 ans d'histoire,



et bien d'autres encore...

INFORMATIONS PRATIQUES :



9 vacanciers



3 accompagnateurs



Départs possibles :

- Strasbourg
- Sélestat
- Colmar
- Mulhouse

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1380€ (assu. 69€) - 8J

1380€ (assu. 69€) - 8J

2430€ (assu. 121.5€) - 15J

PENSION COMPLÈTE

Du fun tout le temps !

100%
ADAPTÉ PMR

Passavant en Argonne
(51)

3

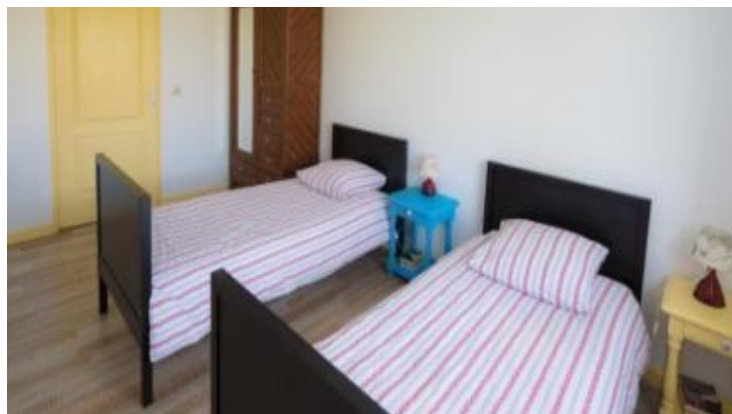
Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui souhaitent faire des sorties,
- ♦ Les personnes ayant envie de vacances en plein air,
 - ♦ Les personnes qui apprécient découvrir de nouveaux lieux !

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez dans le gîte de la **Faïencerie**.

Les plus du gîte :

- ♦ Un gîte de plain pied, chaleureux et convivial avec fourneaux à bois,
 - ♦ Jardin avec barbecue,
 - ♦ Une belle vue sur la campagne.



Hébergement
de plain pied



Plusieurs chambres
accessibles



Chambres
pour couples



2 à 4 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par un cuisinier



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE :

- ♦ 1 activité au choix (poterie OU atelier préhistoire OU atelier pain OU soirée feu de camp avec animation musicale).

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Visite guidée de la **ferme pédagogique** au gîte,
- ♦ Activités **shopping, bowling, restaurant** à Bar le Duc,
- ♦ Promenade en **forêt** Domaniale de Châtices,
- ♦ **Baignade** et détente à l'Aquarelle?
- ♦ Découvrez les **spécialités culinaires** de la région, et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



8 vacanciers



4 accompagnateurs



Minibus adapté sur place



Départ prévu :

- Strasbourg
- Brumath
- Saverne

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1510€ (assu. 75.5€) - 8J
1510€ (assu. 75.5€) - 8J

**PENSION
COMPLÈTE**

**100%
ADAPTÉ PMR**

**Comme à la
maison !**

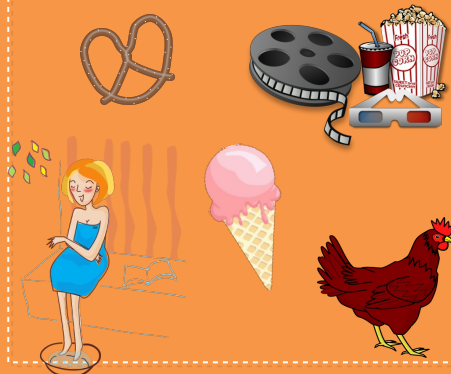
Rosheim
(67)

4

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui apprécient les thermes,
- ♦ Les personnes qui aiment les animaux de la ferme,
- ♦ Les personnes ayant envie de vacances à proximité.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez aux 4 gîtes "Au Vieux Séchoir"

Les plus du gîte :

- ♦ Au coeur d'un espace agricole,
- ♦ Une belle salle de vie avec vue sur la campagne,
- ♦ A deux pas de Strasbourg.



**Hébergement
de plain pied**



**Plusieurs chambres
accessibles**



**Chambres
pour couples**



**2 à 3 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par un cuisinier**



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE :

- ♦ 1 journée au **Spa** bien-être (bains thermaux).

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Balade à la **ferme Vogelgesang** de Dorlisheim,
- ♦ Visite du **fort de Mutzig**,
- ♦ Dégustation de vins d'Alsace,
- ♦ Cinéma, **bowling** et autres activités,

et bien d'autres encore...



8 vacanciers



4 accompagnateurs



Minibus adapté
sur place



20 min

Départ possible :
- Strasbourg

AOUT								
L	M	M	J	V	S	D		
					1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30		
31								

1495€ (assu. 74.75€) - 8J

1495€ (assu. 74.75€) - 8J

**PENSION
COMPLÈTE**

Retournez-y à Douzy !

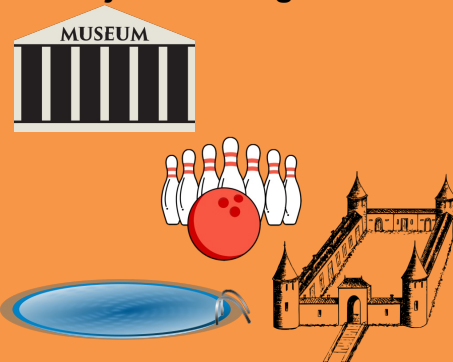
Douzy (08)

5

Ce séjour pour :

- ♦ *Les personnes souhaitant découvrir les Ardennes et son histoire,*
- ♦ *Les personnes ayant envie de vacances à proximité,*
- ♦ *Les personnes souhaitant profiter du calme de la campagne.*

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez dans le gîte Le Presbytère.

Les plus du gîte :

- ♦ Une terrasse et un barbecue,
- ♦ Proche des lieux touristiques,
- ♦ Une piscine au gîte.



**Escalier
avec rampe**



**1 Chambre
accessible**



**Chambres
pour couples**



**1 à 3 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par un cuisinier**



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Le **sanglier** géant de Woinic,
- ♦ **Lacs** de Sedan et de Douzy,
- ♦ Visite de Sedan et de son **château**,
- ♦ Découverte des producteurs locaux et **des spécialités ardennaises**,
- ♦ **Centre aquatique** de Sedan,
- ♦ Visite du plus grand château fort de Belgique à Bouillon,
- ♦ **Musées** de l'aviation et du feutre,

et bien d'autres encore...



8 vacanciers



3 accompagnateurs



Départs possibles :

- Strasbourg
- Brumath
- Saverne

AOUT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

1550€ (assu. 77.5€) - 8J

1550€ (assu. 77.5€) - 8J

**PENSION
COMPLÈTE**

NOUVEAU

La campagne on l'aime

Grancey-le-Château-
Neuve (21)

6

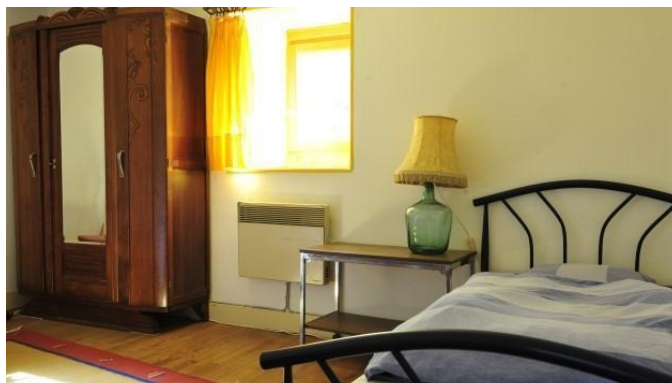
Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent être tranquille à la campagne,
- ♦ Les personnes appréciant les visites touristiques,
- ♦ Les personnes qui souhaitent déguster des produits de la ferme.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez à **La Ferme de Borgirault**

Les plus du gîte :

- ♦ Un cadre dépaysant,
- ♦ Proximité avec les chevaux,
- ♦ Gîte de charme.





ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ **Visite** du village de Grancey,
- ♦ **Rencontre avec les chevaux** proche du gîte,
- ♦ Balade au marais de Chalmessin,
- ♦ Atelier **création de moutarde** à Dijon,
- ♦ **Visite guidée** art et architecture contemporaine centre ville de **Dijon**,
- ♦ **Jeux** ludiques à la **ferme**,
- ♦ Dégustation de produit de la ferme,
- ♦ Détente en **terrasse**,

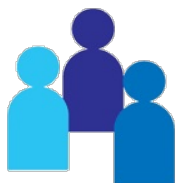
et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



9 vacanciers



3 accompagnateurs



Temps de
trajet

4H

Départs possibles :

- Strasbourg
- Brumath
- Saverne

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2400€ (assu. 120€) - 15J

Un été Doubs

Larians et Munans (70)

7

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes appréciant les vacances tout en douceur,
- ♦ Les personnes ayant envie de voir des animaux,
- ♦ Les personnes voulant prendre l'air, en nature comme en ville.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez dans le gîte **Le Perron**.

Les plus du gîte :

- ♦ Terrasse avec barbecue,
- ♦ Un cadre naturel et verdoyant,
- ♦ Gîte de France labellisé tourisme et handicap.





ACTIVITÉ PROGRAMMÉE :

- ♦ **Balade gourmande** en bateau mouche à Besançon.

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Visite de la **Citadelle de Besançon** et balade le long du Doubs,
- ♦ **Ferme pédagogique** Lanlans-Verchamp,
- ♦ Soirée **barbecue** au gîte,
- ♦ Musée des **Maisons Comtoises**,
- ♦ Parc préhistorique **Dino Zoo**,



et bien d'autres encore...

INFORMATIONS PRATIQUES :



10 vacanciers



3 accompagnateurs



2H45

Départs possibles :

- Strasbourg
- Sélestat
- Colmar
- Mulhouse

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2090€ (assu. 104.5€) - 15J

**Ca roule
toujours !**

Le Barboux (25)

8

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui aiment les animaux,
- ♦ Les personnes qui ont envie de vacances à la ferme,
- ♦ Les personnes appréciant les séjours reposants.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez à la **ferme découverte du Barboux**.

Les plus du gîte :

- ♦ Dominique le propriétaire, et ses apéritifs,
 - ♦ La ferme toute proche,
 - ♦ Un espace détente SPA/Sauna.





ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ La **vie à la ferme** : traite, tracteur...,
- ♦ Visite d'une **fromagerie**,
- ♦ Baignade au lac, pédalo,
- ♦ Visite de **Neuchâtel**, en Suisse,
- ♦ Découverte du musée du bois,
- ♦ Tour en **bateau** au saut du Doubs,
- ♦ **Barbecue** et soirées trappeur,

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



14 vacanciers



4 accompagnateurs



CNI
indispensable



Temps de
trajet
3H30

Départs possibles :

- Strasbourg
- Sélestat
- Colmar
- Mulhouse

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

930€ (assu. 46.5€) - 8J

1780€ (assu. 89€) - 15J

2610€ (assu. 130.5€) - 22J

Faut y aller, y'a pas à tortiller !

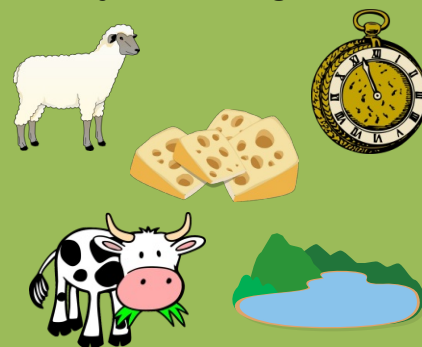
Bonnétage (25)

9

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes appréciant la montagne,
- ♦ Les personnes qui aiment les animaux,
- ♦ Les fans de vacances en plein air.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au gîte **les Fourneaux**.

Les plus du gîte :

- ♦ Un gîte chaleureux et convivial,
- ♦ Gîte au sein d'une ferme avec des vaches,
- ♦ Une grande terrasse et un spa.



**Escalier
avec rampe**



**1 Chambre
accessible**



**Chambres
pour couples**



**2 à 4 vacanciers
par chambre**



**Salle de bain
dans chambre**



**Repas préparés
par le groupe**



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Baignade à la **piscine "Cristallys"**,
- ♦ Découverte de la **ferme du gîte**,
- ♦ Dégustation de **comté**,
- ♦ Visite du **musée de l'horlogerie**,
- ♦ Profitez de l'espace bien-être du gîte,
- ♦ Balade à **Maïche et alentours**,
- ♦ Visite de **fermes et de bergeries comtoises**,



et bien d'autres encore...

INFORMATIONS PRATIQUES :



11 vacanciers



3 accompagnateurs



Départs possibles :

- Strasbourg
- Sélestat
- Colmar
- Mulhouse

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1830€ (assu. 91.50€) - 15J

**PENSION
COMPLÈTE**

**SÉJOUR GRAND
CONFORT**

Au pied du Canigou
Marquixanes
(66)

10

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui souhaitent des vacances ressourçantes,
- ♦ Les personnes qui souhaitent se dépayser entre montagne et mer,
- ♦ Les personnes qui apprécient le confort du **all inclusive**.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au **Village de gîtes Alter et Go !**

Les plus du gîte :

- ♦ Une piscine balnéo avec vue panoramique,
- ♦ Un gîte de plain pied,
- ♦ Espace "bien-être" et massage.



**Hébergement
de plain pied**



**Fauteuil de
confort/sorties**



**Chambres
pour couples**



**1 à 3 vacanciers
par chambre**



**Salle de bain
dans chambre**



**Repas préparés
par un cuisinier**



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE:

- ♦ 1 activité bien-être (ex: 1 massage, 1 séance de yoga, ou autre).

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Balade au **parc animalier** des Angles,
- ♦ Visite et shopping à **Perpignan**,
- ♦ Dégustations des **spécialités catalanes**,
- ♦ Baignade à la **mer Méditerranée**,

et bien d'autres encore...



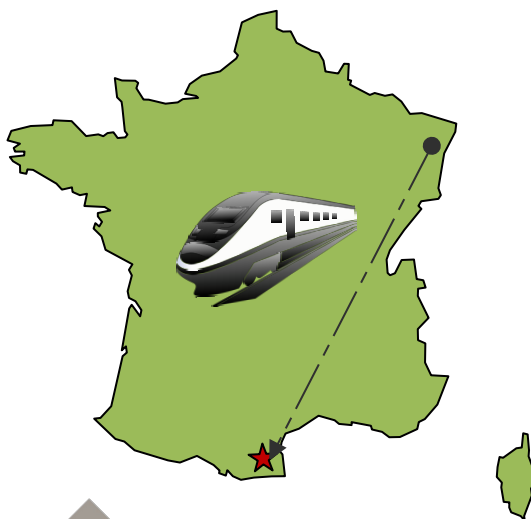
INFORMATIONS PRATIQUES :



10 vacanciers



3 accompagnateurs



Temps de
trajet

8H00

Départ possible :
- Gare de Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16

2150€ (assu. 107.5€) - 8J						
---------------------------	--	--	--	--	--	--

**PENSION
COMPLÈTE**

Retour en enfance dans la Drôme

NOUVEAU

Villeperdrix (26)

11

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent des vacances dans le sud,
- ♦ Les personnes appréciant la montagne,
- ♦ Les personnes qui aiment découvrir les spécialités culinaires de la Drôme provençale.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au gîte d'Angèle.

Les plus du gîte :

- ♦ Le charme d'un gîte provençale en pierre,
- ♦ Situé dans le parc régional des Barronies Provençales.



**Escalier
avec rampe**



**Fauteuil de
confort/sorties**



**Chambres
pour couples**



**2 à 4 vacanciers
par chambre**



**Salle de bain
dans chambre**



**Repas préparés
par un cuisinier**



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ **Baignade** au Pas des Ondes,
- ♦ Retour en enfance au **Palais du bonbon, du nougat et des souvenirs**,
- ♦ Achats sur les **marchés provençaux**,
- ♦ Fascination à la ferme aux **crocodiles** de Pierrelatte,
- ♦ Visite du **château de Grignan** et son village miniature de santons,



et bien d'autres encore...

INFORMATIONS PRATIQUES :



14 vacanciers



4 accompagnateurs



Temps de
trajet
6H30

Départ possible :
- Gare de Strasbourg

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

1250€ (assu. 62.5€) - 8J

2200€ (assu. 110€) - 15J

2920€ (assu. 146€) - 22J

Ça sent bon la Provence !

Peyrolles en Provence
(13)

12

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent découvrir la Provence et ses spécialités à vous faire saliver,
- ♦ Les personnes qui souhaitent profiter d'un séjour all inclusive,
- ♦ Les personnes qui sont sensibles à l'environnement.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez à l'écogîte **Le Loubatas**.

Les plus du gîte :

- ♦ Un gîte en pleine forêt provençale,
- ♦ Engagé dans des pratiques respectueuses de l'environnement,
- ♦ A proximité d'Aix en Provence.



Escalier
avec rampe



Pas de chambre
accessible



Pas de chambres
pour couples



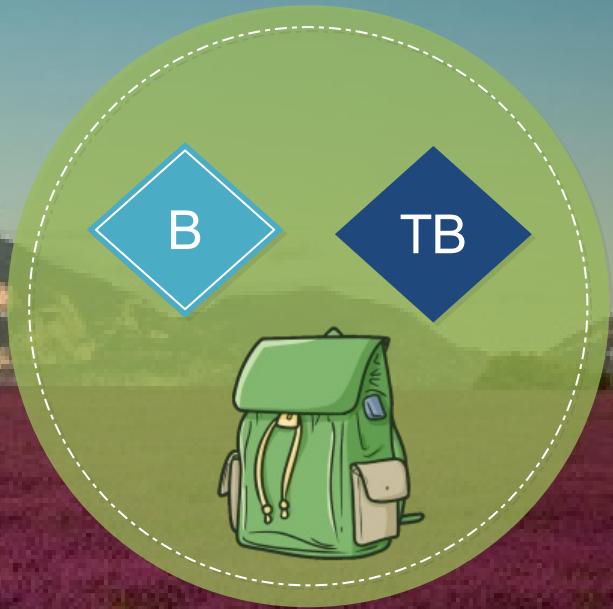
1 à 4 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par un cuisinier



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Visite et **boutiques souvenirs** à Aix en Provence,
- ♦ Baignade au **lac de Peyrolles**,
- ♦ Découverte du musée du **Calisson**,
- ♦ Balade dans le **Colorado Provençal** aux allures de Far West,
- ♦ Saveurs et senteurs sur les **marchés provençaux**,
- ♦ **Baignade à la mer** Méditerranée,
- ♦ Visite et shopping à **Marseille**,

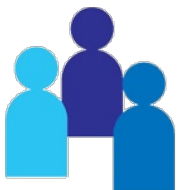


et bien d'autres encore...

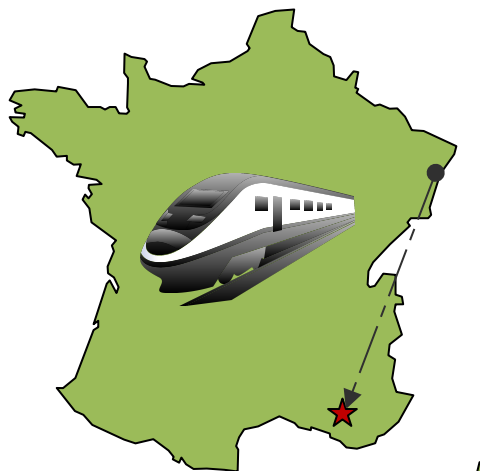
INFORMATIONS PRATIQUES :



12 vacanciers



3 accompagnateurs



Départ possible :
- Gare de Strasbourg

AOUT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

1510€ (assu. 75.5€) - 8J

1510€ (assu. 75.5€) - 8J

2670€ (assu. 133.5€) - 15J

Les chevaliers en tongs

Grand'Landes
(85)

NOUVEAU

13

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent découvrir la Vendée et ses spécialités culinaires,
- ♦ Les personnes aimant les vacances entre campagne et océan,
- ♦ Les personnes ayant envie de vivre un moment hors du temps au Puy du Fou.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez aux gîtes la Faérie.

Les plus du gîte :

- ♦ Un grand jardin arboré et clôturé,
- ♦ Présence d'animaux de la ferme (canards, poneys),
- ♦ Barbecue et jeux de société à disposition.



Escalier
avec rampe



1 Chambre
accessible



Pas de chambres
pour couples



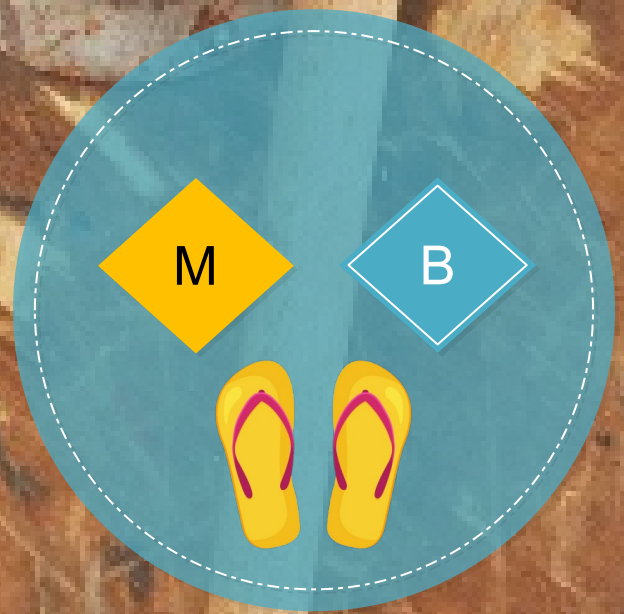
2 à 4 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE :

- ♦ 1 journée au **Puy du Fou**.

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

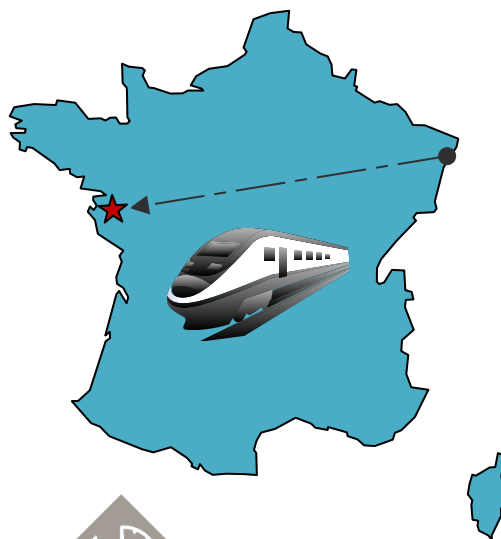
- ♦ Baignade aux **plages** de St Gilles Croix de vie et des **Sables d'Olonne**,
- ♦ **Gastronomie vendéennes** : moules, gâche, huîtres, préfou,
- ♦ Activités fun: **Dino's Park** et vendée miniature,
- ♦ Plouf au **lac d'Apremont**,
- ♦ Shopping et boutiques souvenirs à **Nantes**,
et bien d'autres encore...



12 vacanciers



3 accompagnateurs



Départ possible :
- Gare de Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2

2250€ (assu. 112.5€) - 15J

Le plus grand des petits Monts

Pontorson (50)

14

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui souhaitent des vacances à la mer,
- ♦ Les personnes intéressées par les visites,
- ♦ Les personnes appréciant la gastronomie locale.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au gîte du Marais

Les plus du gîte :

- ♦ Ancien corps de ferme rénové,
- ♦ A 15 minutes de la plage et du Mont St Michel,
- ♦ Cuisine extérieure sous préau.



Escalier
avec rampe



Pas de chambre
accessible



Chambres
pour couples



1 à 3 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Baignade et pique-nique à la **plage**,
- ♦ Visite du **Mont Saint Michel** et son abbaye et du moulin de Moidrey,
- ♦ Gourmandises à la **Ferme Cara-Meuh** de Vains,
- ♦ Rencontre des **Alpagas**,
- ♦ Émerveillement à la **Pointe du Grouin**,
- ♦ Le Grand **aquarium** de St Malo,
- ♦ Boutiques souvenirs à **Rennes**,

et bien d'autres encore...



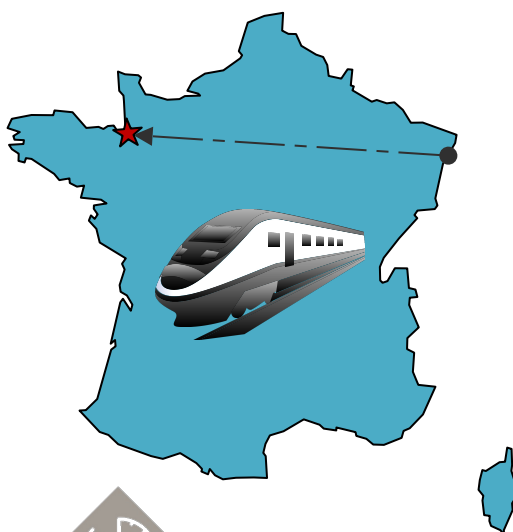
INFORMATIONS PRATIQUES :



12 vacanciers



3 accompagnateurs



6H

Départ possible :
- Gare de Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

1210€ (assu. 60.5€) - 8J

2130€ (assu. 106.5€) - 15J

2820€ (assu. 141€) - 22J

La vie en bleu

Pézenas (34)

NOUVEAU

15

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui aiment la mer,
- ♦ Ceux qui aiment les toboggans et se baigner,
- ♦ Les amoureux des saveurs méditerranéennes.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez aux gîtes **Le Jardin de Marraine**.

Les plus du gîte :

- ♦ Un superbe boulodrome,
- ♦ Une piscine et des transats,
- ♦ Au coeur de la ville d'art et d'artisanat de Pézenas.



Escalier
avec rampe



Pas de chambre
accessible



Chambres
pour couples



1 à 2 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE :

- ♦ **Aqualand** du Cap d'Agde.

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Farniente à la **plage** et à la **mer**,
- ♦ Visite de l'**aquarium** Planet océan,
- ♦ Soirée **discothèque** à l'Amnésia,
- ♦ Dégustation des **berlingots** de Pézenas,
- ♦ **Shopping** et terrasses à Béziers,
- ♦ Promenade en **pédalorail**,
- ♦ Baignade et bronzette à **Narbonne** plage,
- ♦ Spectacles dans les **arènes** de Béziers,
- ♦ Découverte du **Zoo de Montpellier**,



et bien d'autres encore...

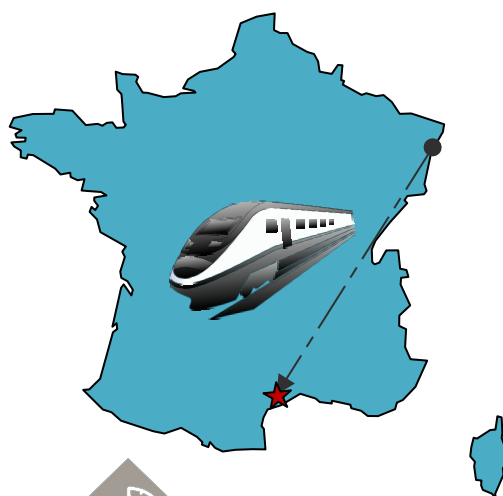
INFORMATIONS PRATIQUES



11 vacanciers



3 accompagnateurs



Départ possible :
- Gare de Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

1340€ (assu. 67€) - 8J

1340€ (assu. 67€) - 8J

2380€ (assu. 119€) - 15J

Embouchure du Rhône

Saint-Mitre-les-Remparts (13)

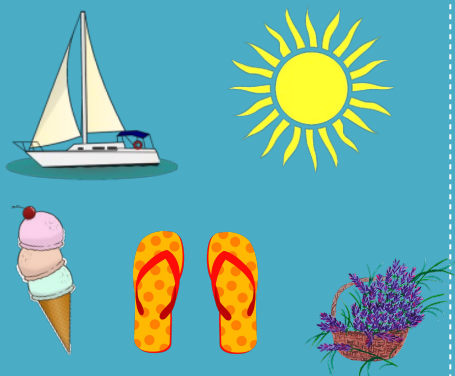
16

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui souhaitent des vacances à proximité de la mer,
- ♦ Les personnes voulant découvrir la Côte d'Azur,
- ♦ Les personnes appréciant faire la fête.

Le séjour en images :



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au complexe **Aquazen**.

Les plus du gîte :

- Une grande salle pour manger et faire la fête,
- Un terrain de padel et de pétanque,
- A 5 min de la mer et de l'étang de Berre,
- Une piscine chauffée intérieure.



Escalier
avec rampe



Pas de chambre
accessible



Chambres
pour couples



2 à 4 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- **Baignade à la mer** méditerranéenne,
- Balade **découverte de Marseille**,
- Dégustation au **musée du Calisson**,
- Découverte de **Aix en Provence**,
- **Apéros** face au coucher du soleil,
- Achats au marché local,

et bien d'autres encore...



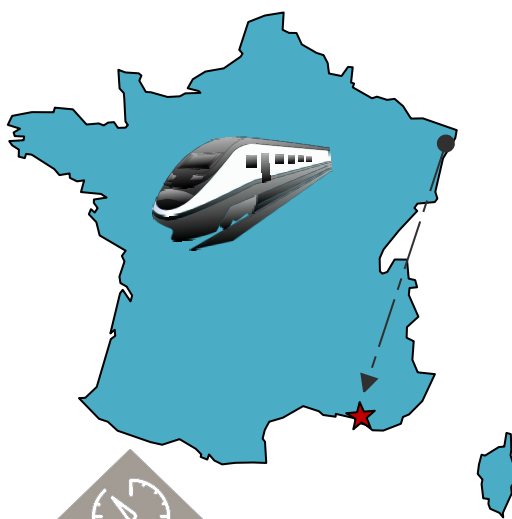
INFORMATIONS PRATIQUES :



12 vacanciers



3 accompagnateurs



Temps de
trajet
8H00

Départ possible :
- Gare de Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2350€ (assu. 117.5€) - 15J

La pointe de l'estuaire

Soulac-sur-Mer (33)

17

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui aiment la baignade,
- ♦ Les personnes qui ont envie de vacances au soleil et à l'océan,
- ♦ Les personnes qui aiment l'esprit camping.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au **camping Siblu de Soulac-sur-Mer** 4*.

Les plus du camping :

- Un espace aquatique avec plusieurs bassins et toboggans,
- A 5 min de l'océan et de l'estuaire,
- Des animations et des soirées festives.



Escalier
avec rampe



Pas de chambre
accessible



Chambres
pour couples



2 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Farniente à la **piscine**,
- ♦ **Animations** au camping,
- ♦ Découverte de **Royan** avec traversée de l'estuaire en ferry,
- ♦ Une journée à **Bordeaux**,
- ♦ Visite d'un vignoble Bordelais,
- ♦ **Coucher de soleil** et apéro à la plage,
- ♦ Balade à l'immense **plage Océane** et visite du **phare de la Grave**,

et bien d'autres encore...



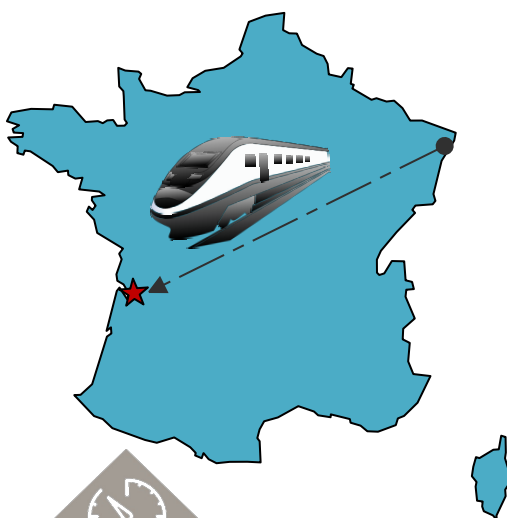
INFORMATIONS PRATIQUES :



12 vacanciers



3 accompagnateurs



8H

Départ possible :
- Gare de Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2440€ (assu. 122€) - 15J

Pause détente sur la Côte d'Azur

Fréjus
(83)

18

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent partir en vacances dans le sud,
- ♦ Les personnes qui apprécient se baigner dans la mer,
- ♦ Les personnes qui aiment l'ambiance camping.

Le séjour en images:



Vous logerez au camping **La Barque 4***.

Les plus du camping :

- ♦ Terrasse et transats, mobil-homes côte à côte,
 - ♦ Espace aquatique,
- ♦ Terrains de pétanque / ping pong, base Nautique.



**Escalier
sans rampe**



**Pas de chambre
accessible**



**Chambres
pour couples**



**2 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par le groupe**



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ **Plage à St Raphael**, piscine au camping, activités nautiques,
- ♦ Animations au camping,
- ♦ Musée **Louis de Funès**,
- ♦ **Terrasse** en bord de mer, glaces
- ♦ **Shopping** sur les marchés nocturnes,
- ♦ Parc aquatique et **fête foraine**,

et bien d'autres encore...

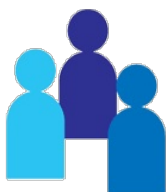


INFORMATIONS PRATIQUES

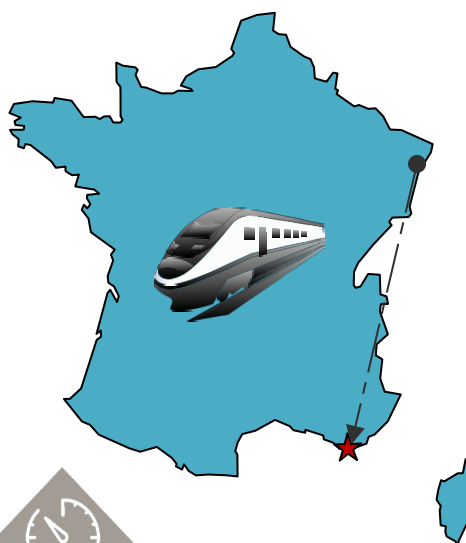
:



12 vacanciers



3 accompagnateurs



Départ possible :
- Gare de Strasbourg

AOUT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2450€ (assu. 122.5€) - 15J

Europapark et Rulantica

Rheinhausen
(Allemagne)

19

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent des sensations fortes,
- ♦ Les personnes qui souhaitent un court séjour à l'étranger,
- ♦ Les personnes qui aiment les weekends à proximité.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez à l'appartement "Schlafzimmer Balkon".

Les plus de l'hôtel :

- ♦ Une grande terrasse,
- ♦ Cuisine spacieuse, bien équipée.



Escalier
sans rampe



Pas de chambre
accessible



Chambres
pour couples



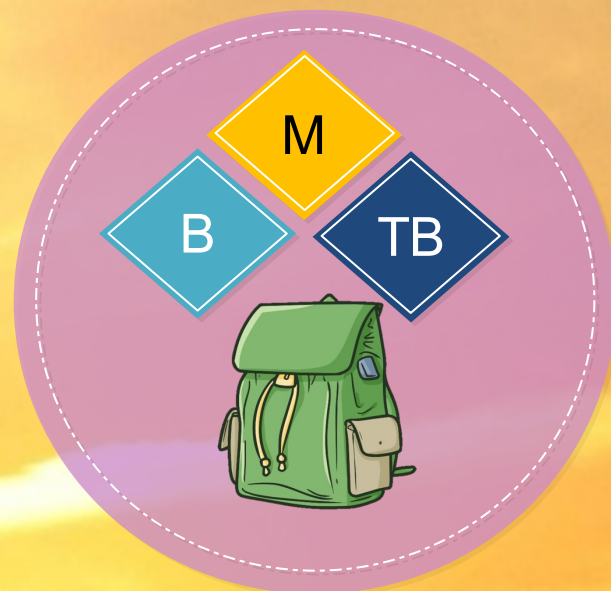
1 à 2 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉS PROGRAMMÉES :

- ♦ 2 journées à **Europapark** et **Rulantica**.

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ **Spectacles** à Europapark,
- ♦ Boutiques **souvenirs**,
- ♦ Pause **goûter** : glace, gauffres, etc...

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



6 vacanciers



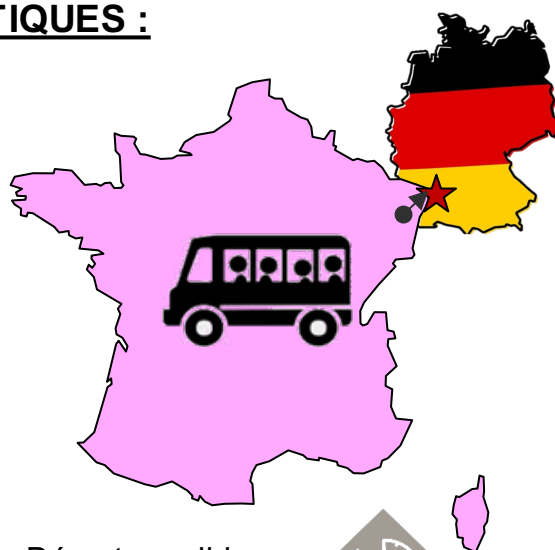
2 accompagnateurs



CNI
indispensable



CEAM
à prévoir



Départ possible :
- Strasbourg



**Temps de
trajet**

1H00

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

830€ (assu. 41.5€) - 3J

Balade en Forêt Noire

Bad Wildbad
(Allemagne)

20

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes voulant partir à l'étranger avec peu de temps de route,
- ♦ Les personnes qui souhaitent découvrir la culture allemande,
- ♦ Les personnes appréciant voyager dans un autre pays.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au gîte **Wilhelm Kiefer**.

Les plus du gîte :

- ♦ Une table de ping-pong,
- ♦ Une cuisine professionnelle,
- ♦ Un grand espace extérieur avec barbecue.



Escalier
avec rampe



Pas de chambre
accessible



Chambres
pour couples



2 à 4 vacanciers
par chambre



Salles de bain
communes



Repas préparés
par le groupe



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Montez sur le toit de la forêt noire,
- ♦ Visitez la ville de **Heidelberg**,
- ♦ Dégustez le célèbre gâteau : **Schwarzwald**,
- ♦ Empruntez la **remontée mécanique** du village,
- ♦ Promenades en forêt
- ♦ Mangez local ; **Currywurst**, **Schnitzel**, etc...

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



12 vacanciers



3 accompagnateurs



Départ possible :
- Strasbourg



JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2

850€ (assu. 42.5€) - 8J

850€ (assu. 42.5€) - 8J

1480€ (assu. 74€) - 15J

Aventures à Rome !

Albano Laziale (Italie)

21

NOUVEAU

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui veulent partir à l'étranger,
- ♦ Les personnes qui veulent découvrir l'histoire de Rome et profiter de la mer,
- ♦ Les personnes en mesure de prendre l'avion.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :

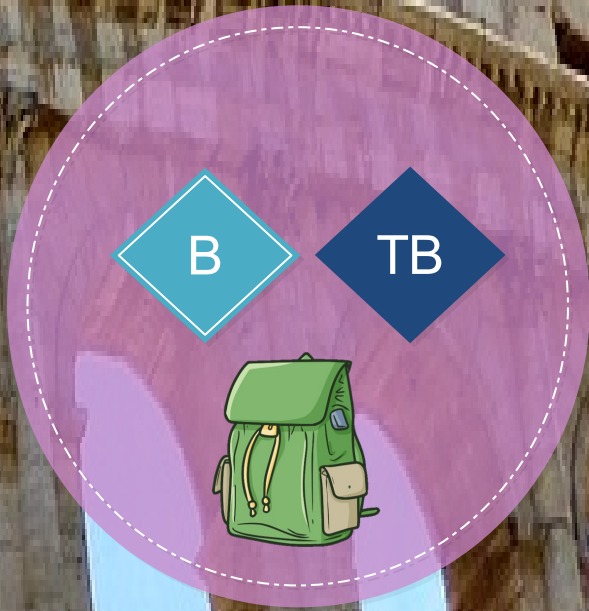


Vous logerez au **Parc Hôtel Villamaria**.

Les plus de l'hôtel :

- ♦ Un jardin privé et une terrasse,
- ♦ Le petit déjeuner fourni par l'hôtel,
- ♦ A 30 min de la mer.





ACTIVITÉ PROGRAMÉE :

- ♦ Parc d'attractions **Cinecittà World**.

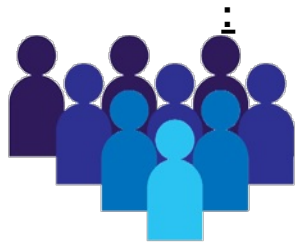
ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Visite de Rome,
- ♦ Baignade et plage,
- ♦ Visite de la station balnéaire **Torvaianica**,
- ♦ Découverte de la **cuisine italienne**,
- ♦ **Apéro** à la plage et coucher de soleil,

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES



9 vacanciers



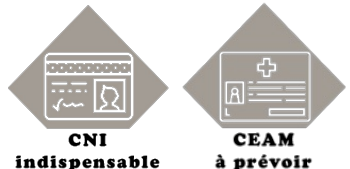
3 accompagnateurs



Temps de trajet
2H40

AOUT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2850€ (assu. 142.5€) - 15J



Départ possible :
- Strasbourg

A TROYES, fais ton sac pour..

Estissac
(10)

22

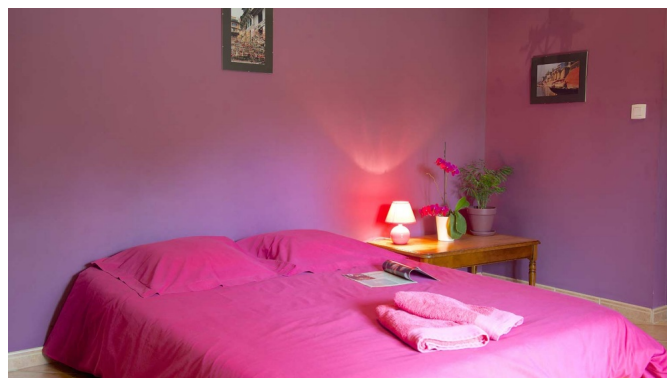
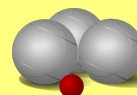
NOUVEAU

Ce séjour pour :

- Les personnes qui souhaitent découvrir Troyes,
- Les personnes qui recherchent le contact avec la campagne et ses animaux.

HÉBERGEMENT :

Le séjour en images:



Vous logerez à la **Ferme de la Renaissance**

Les plus du gîte

- ♦ Une charmante maison de brique,
- ♦ A 20 min de Troyes,
- ♦ Une grande terrasse avec espace vert au milieu des champs.



**Escalier
sans rampe**



**Pas de chambre
accessible**



**Chambres
pour couples**



**2 à 4 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par le groupe**



ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ Balade **découverte de Troyes**,
- ♦ Visite de la **cit  du Vitrail**,
- ♦ **Escape Game** Les Porte de l'Isba
- ♦ D guster la gastronomie de l'aube au restaurant **La Table D'Othe**,
- ♦ Journ e au **parc naturel r gional de la For t d'Orient**,

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



11 vacanciers



3 accompagnateurs



Temps de
trajet

6H

D part possible :
- Strasbourg

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AO�T						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2050  (assu. 102.5 ) - 15J

Nancy gourmand

Varangéville
(54)

23

Ce séjour pour :

- ♦ Les personnes qui souhaitent goûter aux spécialités de la Lorraine,
- ♦ Les personnes qui aiment les séjours courts,
- ♦ Les personnes qui veulent découvrir Nancy.

Le séjour en images:



HÉBERGEMENT :



Vous logerez au gîte **Le Réuni**.

Les plus du gîte :

- ♦ A proximité de Nancy,
- ♦ Espace jardin entre les appartements.



**Escalier
sans rampe**



**Pas de chambre
accessible**



**Chambres
pour couples**



**1 à 3 vacanciers
par chambre**



**Salles de bain
communes**



**Repas préparés
par le groupe**



ACTIVITÉ PROGRAMMÉE :

- ♦ Visite guidée et dégustation de **spécialités Nancéennes**.

ACTIVITÉS ÉVENTUELLES :

- ♦ **Boutiques** et shopping au centre ville de Nancy,
- ♦ Dégustation de **bières**,
- ♦ Visite du **Museum-aquarium**,
- ♦ Atelier cuisine: quiche Lorraine,
- ♦ Balade au **Parc de la Pépinière**,

et bien d'autres encore...



INFORMATIONS PRATIQUES :



6 vacanciers



2 accompagnateurs



Temps de
trajet

2H

Départs possibles :

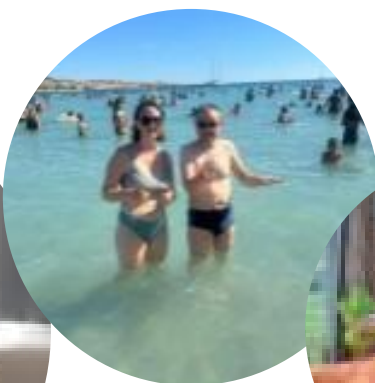
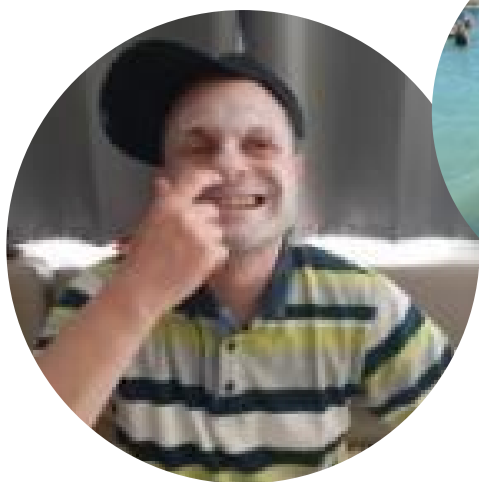
- Strasbourg
- Brumath
- Saverne

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

750€ (assu. 37.5€) - 3J



L'équipe Nouvel Envol vous
souhaite de passer de bonnes
vacances en notre compagnie !



Les photos utilisées pour cette brochure ont été tirées sur différents sites proposant des images libres de droits, tel que : Pexels, Pixabay, Unsplash, Freepik, Stocklib. Aussi, de nombreuses photos ont été réalisées par les supers animateurs qui accompagnent nos vacanciers chaque année !

Conditions Générales de réservation et de vente des séjours Nouvel Envol

Mises à jour le 11-12-2025

PRÉAMBULE

Les présentes conditions de vente régissent les rapports entre Nouvel Envol et les bénéficiaires des prestations.

Nouvel Envol est une association de droit local, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, dont le siège se situe au 22 rue René Descartes, 67000 STRASBOURG. Elle est inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Strasbourg sous les références Volume 53 n°68. Nouvel Envol bénéficie d'une immatriculation tourisme ATOUT France n° IM067120023 et d'un numéro d'agrément « vacances adaptées organisées » : ARRETE DREETS/CS N°2022/58 en date du 20/07/2022. Nouvel Envol a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur de voyage auprès de l'APAC sous le n° MAIF 2 955 194 H et bénéficie de la garantie financière de l'UNAT (8 rue César Franck 75015 PARIS).

Les séjours proposés sont réservés aux membres de Nouvel Envol. L'inscription à l'un des séjours présentés implique l'acceptation des conditions générales de ventes ci-après.

1. RESPONSABILITÉ DE NOUVEL ENVOL

La mise en œuvre des séjours proposés suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, gérants d'immeubles, hôteliers, restaurateurs, etc... Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant, entre autres dispositions, une limitation de responsabilités. En cas de mise en cause de Nouvel Envol en raison des agissements des prestataires, il sera fait application des limites de dédommagement prévues par les conventions internationales, conformément à l'article L 211-17-IV du Code du tourisme. Sauf en cas de préjudices corporels, la responsabilité financière maximale de Nouvel Envol sera limitée à trois fois le prix du voyage. Nouvel Envol ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun de ses voyageurs.

Conformément à l'article L211-16 du Code du Tourisme, Nouvel Envol ne pourrait être tenu pour responsable notamment des événements suivants : retard ou impossibilité d'un participant de présenter les documents exigés en règle (administratifs ou sanitaires, requis pour entreprendre le voyage), perte ou vol de ces documents, circonstances imprévisibles, exceptionnelles et inévitables (telles que grèves, événements sociaux, intempéries etc...) mais aussi incidents techniques ou administratifs extérieurs, pannes, pertes ou vol de bagages ou autres effets personnels des voyageurs.

Le participant a la responsabilité d'informer Nouvel Envol au plus vite durant le séjour, des éventuels désagréments et réclamations. Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée dans un délai maximum de deux ans après la fin du séjour, par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la Poste faisant foi. Passé ce délai, Nouvel Envol se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou séjour. Après avoir saisi l'association, et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

2. RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. La responsabilité du participant ou du représentant légal sera engagée en cas de dissimulation au regard de l'organisateur de toute particularité du participant.

3. COTISATION

Les séjours sont réservés aux membres de l'association Nouvel Envol. Pour être membre, il faut être à jour de sa cotisation annuelle. Son montant est décidé chaque année en assemblée générale et est valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Elle n'est pas comprise dans le prix de vente des séjours. En cas d'annulation/résolution de séjour, la cotisation n'est pas remboursée.

4. INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

ETAPE 1 : contacter l'association par téléphone ou par mail afin de s'assurer de la cohérence du séjour choisi (autonomie, rythme, projet de séjour, particularités du vacancier) et des disponibilités. Suite à ce contact, le participant pourra poser une pré-réservation. A noter qu'une pré-réservation n'est valable qu'à confirmation de la part de Nouvel Envol (un e-mail ne vaut pas pour confirmation s'il n'a pas eu de réponse).

Suite à cette pré-inscription, le participant recevra un contrat de vente nominatif accompagné d'un devis.

ETAPE 2 : à réception du contrat de vente, le participant a 15 jours pour renvoyer le dossier d'inscription complet afin que l'inscription soit définitivement validée.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- le contrat de vente de séjour, comportant le devis, les CGV et le descriptif du séjour, dûment complété, paraphé et signé,
- un acompte de 25% de la totalité du prix du séjour,
- pour les non-membres pour l'année en cours, la cotisation annuelle à l'association,
- pour ceux qui souhaitent prendre l'assurance optionnelle annulation/résolution, le montant de l'assurance soit 5% du prix du séjour.

Nouvel Envol se réserve le droit de remettre la place en vente si les documents ne sont pas réceptionnés dans le délai imparti.

Une version définitive du contrat, signée par Nouvel Envol, sera alors renvoyée avec différents documents (dossier de renseignements, facture...) à remplir de manière précise et à retourner avec les documents complémentaires demandés au plus tard 2 mois avant le début du séjour (1 mois pour les séjours d'hiver). Les informations complémentaires (horaires des départs, contact du responsable de séjour...) seront envoyées environ 1 mois avant la date de départ du séjour. **Le solde des séjours sera également à régler au plus tard 2 mois avant le début du séjour (1 mois pour les séjours hiver).**

Nouvel Envol se réserve le droit d'annuler une inscription si ces délais ne sont pas respectés.

5. PRIX

Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant sur la facture/contrat de vente de séjour seront fermes et définitifs (hors cas particuliers mentionnés dans le formulaire d'informations ci-dessous).

Les tarifs comprennent :

- Les frais d'organisation,
- La pension complète,
- Les frais d'encadrement et d'animation,
- Les activités réalisées en séjour,
- Le transport depuis les locaux de l'association (place des Tanneurs du parc des Tanneries à Lingolsheim) ou la gare de Strasbourg,
- L'assurance Responsabilité Civile et Rapatriement.

Ils ne comprennent pas :

- La cotisation annuelle à l'association,
- Les achats personnels (souvenirs, cartes postales...),
- Les frais médicaux et pharmaceutiques (les avances de frais médicaux faites par l'association devront être remboursées à la fin du séjour. Une facture sera établie à l'ordre du vacancier et la feuille de soin sera transmise),
- L'assurance optionnelle annulation/résolution (5% du prix du séjour, à souscrire au moment de la réservation).

6. DISPONIBILITÉ

Toutes les propositions contenues dans cette brochure sont faites dans la limite des places disponibles mises en vente, tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation que subit l'organisateur, pouvant entraîner la disparition totale ou partielle, temporaire ou définitive, des places mises en vente.

7. PAIEMENT

Le paiement peut se faire de 4 manières :

- par chèque à l'ordre de l'association Nouvel Envol,
- par virement bancaire en indiquant les références de la facture ou le nom du vacancier :
Crédit Mutuel Strasbourg Esplanade
IBAN : FR76 1027 8010 8200 0260 3564 521 - BIC : CMCIFR2A
- par chèques vacances ANCV (uniquement pour le séjour, pas pour la cotisation annuelle),
- en espèces, directement à l'association Nouvel Envol (nous vous conseillons de prendre RDV).

8. AIDES AUX SÉJOURS

Afin de favoriser et d'encourager le départ en vacances des personnes en situation de handicap, dans la logique de projet, nous vous proposons un inventaire non exhaustif des différents organismes et structures susceptibles de vous apporter un complément ou financement :

- **la Maison Départementale des Personnes Handicapées** (MDPH) peut vous aider à financer le surcoût lié au handicap. Pour ce faire, il faut fournir un devis indiquant le surcoût du séjour lié au handicap que nous pouvons vous délivrer sur demande.

- **l'Agence Nationale des Chèques Vacances** (ANCV) dispose de différentes aides qui facilitent le départ en vacances. Ces aides sont versées sous forme de chèques vacances. Vous pouvez également bénéficier de chèques vacances par votre employeur (comité d'entreprise, mutuelle de la fonction publique, comité d'œuvre sociale,...).

- votre Mutuelle dispose souvent de fonds sociaux, n'hésitez pas à les contacter.

- d'autres sources de financement possibles : la MSA, la CRAM, l'UNALG, le Conseil Général, le Conseil Régional, la CAF, les C.C.A.S., l'A.S.E., etc...

Attention, un dossier de demande d'aide aux vacances peut s'avérer assez long ; il est donc important de le préparer quelques mois avant la période de vacances choisie. La plupart des administrations ont pour règle de ne payer qu'une fois le séjour accompli, sur présentation de justificatifs de vos dépenses.

9. ANNULATION/RÉSOLUTION

Si vous deviez annuler/résoudre votre inscription, veuillez nous le faire savoir par **lettre recommandée** (la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation) à l'adresse suivante :

Association Nouvel Envol—7b Place des Tanneurs—67380 LINGOLSHEIM.

L'annulation/résolution d'une inscription du fait du participant entraînera la perception de frais d'annulation/résolution, par dossier d'inscription, selon le barème ci-après. Dans tous les cas la cotisation annuelle à l'association, l'assurance annulation et 85€ de frais de dossier ne seront pas remboursées. Les frais aériens éventuels sont également non remboursables. Les frais engagés pour des réservations fermes et non remboursables seront facturés en cas d'annulation du séjour par le participant.

- Plus de 30 jours avant le départ : seront retenus les seuls frais administratifs de gestion du dossier d'inscription : 85€ par personne.

- Entre 30 et 21 jours avant le départ : seront retenus 30% du montant total du séjour.

- Entre 20 et 15 jours avant le départ : seront retenus 60% du montant total du séjour.

- Entre 14 jours et 8 jours avant le départ : seront retenus 80% du montant total du séjour.

- Moins de 8 jours avant le départ ou non présentation le jour du départ : seront retenus 100% du montant total du séjour.

Nouvel Envol se réserve le droit d'annuler/résoudre la participation au séjour d'un vacancier si la totalité du séjour n'est pas réglée avant le départ et si les présentes conditions ne sont pas respectées.

Elle se réserve également le droit de mettre fin au séjour d'un vacancier après en avoir informé la famille et/ou établissement si son comportement venait à nuire au bon fonctionnement d'un séjour et aux bonnes relations de groupe. Les frais engagés seront alors à la charge de la famille ou de l'établissement.

Tout séjour commencé sera dû dans sa totalité.

10. MODIFICATION

Du fait du participant : toute modification à une inscription validée entraîne la perception de 85€ par personne pour les frais administratifs forfaitaires de gestion du dossier de modification. Si elle est demandée moins de 30 jours avant le départ, elle est considérée comme ANNULATION/RESOLUTION suivie d'une réinscription et les débits prévus pour annulation/résolution seront alors retenus.

Conformément à l'article R.211-7 du Code du tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Nouvel Envol de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession. Compte-tenu de la spécificité des séjours organisés par Nouvel Envol, toute cession de contrat sera obligatoirement soumise à accord de l'association, qui s'assurera de l'adéquation du nouveau vacancier au projet de séjour (autonomie, profil, besoin d'accompagnement etc...). Nouvel Envol se réserve le droit de refuser une cession de contrat si les délais ne permettent pas de préparer le séjour du vacancier dans de bonnes conditions.

Du fait de Nouvel Envol : dans le cas où le voyage ou le séjour est annulé/résolu par Nouvel Envol, l'adhérent recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour la sécurité des voyageurs ou a pour motif l'insuffisance du nombre de participants. Dans le cas d'une annulation/résolution (de votre initiative ou de celle de Nouvel Envol) dues à des circonstances exceptionnelles et inévitables (CEI), vous bénéficierez d'un remboursement intégral du prix du séjour ; vous ne pourrez toutefois pas prétendre à des dommages et intérêts.

Le montant de 85€ de frais de dossier n'est pas remboursable par Nouvel Envol, dans le cas d'une annulation plus de 30 jours avant le départ. Lorsque avant le départ, Nouvel Envol se voit dans l'obligation de modifier de manière significative le voyage ou le séjour, l'adhérent peut, dans un délai de 7 jours après en avoir été averti ; soit mettre fin à sa réservation, dans les conditions prévues dans le paragraphe annulation (cf.9), soit accepter de participer au voyage ou au séjour modifié. Un avenant de contrat sera alors présenté à sa signature, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation de prix que celles-ci entraînent. Toutefois, Nouvel Envol se réserve la possibilité de modifier unilatéralement un élément du contrat de voyage sans possibilité de résolution de celui-ci, si cette modification est mineure. Dans ce cas, le vacancier en sera informé dans les meilleurs délais.

11. BAGAGES ET TRANSPORT

Ils sont transportés aux risques et périls de leur propriétaire.

Dans un délai de 2 mois avant le début du séjour vous pourrez demander une déduction du coût du billet de train ou avion, si le vacancier n'effectue pas le trajet avec Nouvel Envol. Vous devrez rédiger la demande par mail ou par courrier pour ce faire valoir.

12. DROIT A L'IMAGE

Sauf information contraire, les photographies et films pris au cours des séjours, sur lesquels les participants apparaissent, seront transmis à l'ensemble des participants du même séjour, dans l'objectif de leur donner un souvenir de leurs vacances, et pourront être utilisés exclusivement pour les outils de communication de Nouvel Envol.

13. PERTE ET VOL

Il n'est pas rare qu'en collectivité un participant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Nouvel Envol ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, lunettes, appareils photo, appareils numériques...). L'obligation des assurances en cas de vol exige qu'une effraction soit constatée. Les petits vols pouvant parfois se produire ne rentrent pas dans ce cadre.

14. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Conformément à l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (« Informatique et libertés »), vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez l'exercer en écrivant à : L'association Nouvel Envol, Direction, 7b Place des Tanneurs—67380 LINGOLSHEIM.

15. JURIDICTION

Les parties font éléction de leur domicile à leur siège social. Le droit français est le seul applicable et la juridiction sera celle du ressort du siège social de Nouvel Envol.

16. ASSURANCE VOYAGE

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la MAIF, tous les vacanciers bénéficient gratuitement de l'assurance « Dommages corporels dus à un accident » : invalidité, décès, frais d'obsèques, frais médicaux, pertes de salaires et de revenus (le montant des prestations et les conditions de leur mise en jeu sont indiquées dans les conditions générales de l'APAC) ainsi que de l'assurance « rapatriement » (cette assurance garantit au vacancier son rapatriement sur son lieu de résidence si son état de santé le nécessite).

17. PRESTATIONS MEDICALES SPECIFIQUES

Tout acte médical spécifique, nécessitant l'intervention d'un professionnel de santé extérieur au séjour, devra être précisé au moment de l'inscription du vacancier. Cela concerne également la location de matériel médical. Ces informations devront également figurer de manière détaillées dans le dossier de renseignements, et une ordonnance de soins devra être transmise à l'association **au moins un mois avant le début du séjour**. Passé ces délais, Nouvel Envol ne peut garantir la réalisation de ces soins et donc l'accueil du vacancier qui devra annuler sa réservation dans les conditions prévues dans le paragraphe annulation (cf.9). Le participant devra informer l'association de tout changement de son état de santé ou des soins qui lui sont nécessaires avant le début du séjour.

Le matériel loué pour la durée du séjour, est mis à disposition du vacancier sous la surveillance de l'équipe encadrante. La location est effectuée par l'association, qui en assume la gestion, y compris la remise d'un chèque de caution auprès du loueur (pharmacie ou autre fournisseur agréé). Si une avance de frais est demandée, elle sera refacturée au participant, puis remboursée par la sécurité sociale et/ou la complémentaire de santé de la personne.

Toutefois, en cas de dégradation, de perte ou d'usage non conforme au matériel loué, la responsabilité de la famille ou du représentant légal du vacancier pourra être engagée.

Dans un tel cas, l'association se réserve le droit de demander un remboursement partiel ou total des frais de réparation ou de remplacement, sur présentation d'un justificatif (devis ou facture).

Nouvel Envol se réserve le droit de refuser une inscription ou d'y mettre fin au frais du vacancier si : les ordonnances de soin ne sont pas transmises au moins un mois avant le séjour, si un soin ne peut être réalisé par manque de disponibilité de professionnels de santé ou d'incompatibilité avec le fonctionnement du séjour ou si une ordonnance est fournie pour un accompagnement pouvant être réalisé par les accompagnateurs de Nouvel Envol (accompagnement aux actes de la vie quotidienne, aide à la prise de médicaments, prise de gouttes, bas de contention...).

18. SEJOURS A L'ETRANGER

Les informations délivrées sont relatives aux formalités pour tous les ressortissants de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches si vous en exprimez le souhait. Les voyageurs prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visés (carte d'identité ou passeport à jour, visa, vaccinations etc...).

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

L'association Nouvel Envol sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'association Nouvel Envol dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'association Nouvel Envol a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'Union Nationale des Associations de Tourisme. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (UNAT, 8 rue César Franck, 75015 PARIS – 01 47 83 52 34) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'association Nouvel Envol.

[Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable sur www.legifrance.gouv.fr]

Garantie Annulation Optionnelle

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La garantie annulation optionnelle permet à l'adhérent le remboursement des sommes retenues par Nouvel Envol, conformément aux conditions d'annulation précisées au chapitre 9 des conditions générales de réservation et de ventes « groupe », lorsqu'il doit interrompre tout ou partie de son séjour pour des raisons de maladie ou d'accident dûment justifiées. Par accident, on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens. Par maladie, on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre. Dans tous les cas, une franchise de 85€ par personne sera retenue. La garantie annulation optionnelle cesse ses effets le jour du départ. Par contre, en cas d'interruption d'un séjour en cours de réalisation pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées, le remboursement sera calculé au prorata des jours de séjour non consommés par l'adhérent, sur la base de leur valeur terrestre hors transport d'acheminement.

MODALITÉS D'APPLICATION :

Pour bénéficier des remboursements liés à la garantie annulation, l'adhérent doit obligatoirement prévenir Nouvel Envol, sous pli recommandé et dans les plus brefs délais, uniquement à l'adresse suivante : **Nouvel Envol - 7b Place des Tanneurs—67380 LINGOLSHEIM**, en joignant à sa lettre la confirmation d'inscription, ainsi que le certificat justifiant de son annulation pour cas de force majeure : maladie grave non connue avant la prise d'inscription ; accident ; décès ; hospitalisation pour une cause intervenue après inscription concernant le participant lui-même, son conjoint, une personne l'accompagnant ou figurant sur la même facture, des ascendants ou descendants directs (frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et beaux-parents); complication de grossesse et leurs suites si la date du début du séjour est antérieure à la fin du 7^e mois de grossesse ; contre-indication ou suites de vaccination dans le cas où une vaccination est nécessaire pour la réalisation du séjour, du voyage ou du circuit ; licenciement économique sous réserve que la procédure de licenciement n'était pas enclenchée, donc non connue avant la prise d'inscription ; vol dans les locaux professionnels ou privés ; obtention d'un emploi ou stage Pôle emploi pour toute personne majeure à la recherche d'un emploi sur présentation d'un certificat de travail ou de stage Pôle emploi ; convocation à un examen de rattrapage ou à un concours de l'administration ; mutation professionnelle entraînant un changement de domicile, nécessitant la présentation d'une attestation de résiliation de bail, ou de mise en vente ; refus de visa par les autorités du pays visité si les délais administratifs imposés par lesdites autorités pour l'obtention du visa ont été respectés; dommage immobilisant le véhicule qui devait être utilisé pour se rendre à l'aéroport ou sur le lieu de séjour ; ou enfin, destruction à plus de 50 % due à un incendie ou à des éléments naturels de locaux privés ou professionnels, dont l'adhérent est propriétaire ou locataire.

Principales conditions d'exclusion : La garantie annulation ne fonctionne pas si l'annulation résulte :

de maladies, hospitalisations et accidents préexistant à l'inscription ; de maladies nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses; d'épidémies; de catastrophes naturelles et de la pollution ; de la guerre civile ou étrangère, d'un attentat, émeute ou mouvement populaire ; de la participation volontaire d'une personne à des émeutes ou grèves ; d'oubli de vaccination ; de la non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de la carte d'identité ou du passeport.

COMMENT CONTRACTER LA GARANTIE ANNULATION ?

La garantie annulation optionnelle vous sera proposée, au titre de supplément, lors de votre réservation. **Elle doit obligatoirement être souscrite au moment de la réservation.** Sur la facture figurera très clairement la mention "Garantie annulation". Ce document attestera que vous bénéficiez d'une garantie annulation pour le séjour concerné. **Le coût supplémentaire pour la souscription à cette garantie est de 5% du prix total du séjour.**

This image shows a single sheet of white paper with horizontal orange lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Nouvel Envol

Sport, Loisirs
& Séjours adaptés



Association Nouvel Envol

7B place des Tanneurs

67380 LINGOLSHEIM

09.83.72.57.99

06.71.15.10.45



sejours@nouvelenvol.fr



www.nouvelenvol.fr



nouvel envol



nouvel.envol



Association Nouvel Envol

Agrément Vacances Adaptées Organisées
ARRETE/DRJSCS/CS/n°2022/58 - 20/07/2022

Opérateur de voyages et de séjours : IM067120023
Garantie financière : UNAT - 8, rue César Franck 75015 PARIS
Assurance RC Professionnelle : MAIF
Convention ANCV N°324248E001